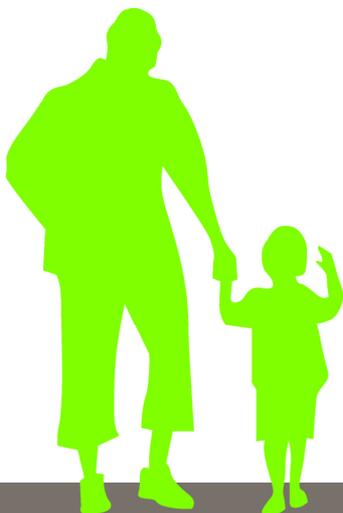




Plan d'actions de l'Agenda 21
de la ville de Seyssins

Mai 2011



Actions par orientation

Orientation n°1 : Agir en faveur de la limitation des changements climatiques et de la pollution

Action 1 : Encourager la marche à pied des enfants pour les trajets domicile/écoles – Mise en place de « pedibus » sur la commune

Action 2 : Compléter le Conseil en architecture par un Conseil Energie

Action 3 : Poursuivre la maîtrise des consommations d'énergie à travers le Plan Climat et informer la population

Action 4 : Renforcer la sensibilisation dans le cadre du Plan de Déplacement Administration

Orientation n°2 : Améliorer la gestion de l'eau et le tri des déchets en faveur de la préservation des milieux et des ressources

Action 5 : Limiter les déchets à la source dans les services municipaux

Action 6 : Réaliser un bilan annuel de consommation des bâtiments municipaux en eau intégré au suivi du Plan Climat

Action 7 : Eco-responsabilité des évènements festifs

Orientation n°3 : Maintenir et consolider le lien social et l'aide aux publics rencontrant des difficultés

Action 8 : Encourager la mixité sociale et intergénérationnelle dans le logement

Action 9 : Consolider et provoquer des rencontres intergénérationnelles autour du jardinage

Action 10 : Parrainage entre habitants pour des rencontres et sorties culturelles

Action 11 : Plan de lutte contre les discriminations

Orientation n°4 : Favoriser l'intégration du développement durable dans le système économique local

Action 12 : Augmenter la prise en compte du développement durable dans les marchés publics

Action 13 : Encourager la création de PDE – PDIE sur la commune (Plan de déplacement Entreprises ou Inter Entreprises)

Action 14 : Intégrer des produits issus de l'agriculture biologique et locale dans la restauration du multi accueil

Action 15 : Intégrer des produits issus de l'agriculture biologique et locale dans la restauration scolaire

Orientation n°5 : Entretien des espaces naturels et urbains comme source de biodiversité, de qualité de vie et de lien social

Action 16 : Préserver les habitats et renforcer les corridors écologiques par des aménagements ciblés

Action 17 : Diagnostiquer et valoriser les potentialités foncières pour l'agriculture sur la commune

Action 18 : Valoriser les parcs publics comme lieu de rencontres

Action 19 : Renforcer les échanges entre le Parc Naturel Régional du Vercors et la commune

Action 20 : Entretien écologique des espaces verts de la commune et diffusion des pratiques

Orientation n°6 : Favoriser l'information, la sensibilisation et la participation de tous au développement durable

Action 21 : Multiplier l'information liée à l'Agenda 21 aux travers des médias municipaux

Orientation n°7 : Renforcer le lien entre les services à la population, activités économiques et les besoins des Seyssinois

Action 22 : Maintien du maillage du territoire communal en commerces de proximité

Action 23 : Structuration de l'offre de soins et services à la personne autour du pôle gériatrique

Orientation n°8 : Permettre une meilleure connaissance et gestion des risques

Action 24 : Diffusion d'informations sur les risques en lien avec le PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

FICHE ACTION n° 1 : Encourager la marche à pied des enfants pour les trajets domicile/écoles – Mise en place de « pédibus » sur la commune

Elus référent : Délia Moroté – Adjointe à l'éducation et Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire
Service pilote : Service Education Jeunesse et Sports

Eléments de contexte :

En France 70% des élèves du cycle élémentaire se rendent chaque jour à l'école en voiture, alors que le trajet domicile-école dépasse rarement 2 km. Un peu moins de 700 enfants occupent les écoles à Seyssins et génèrent des flux importants sur la commune à heure de pointe. L'afflux de voitures génère de ce fait des embouteillages et des concentrations de pollution à proximité des écoles, l'augmentation de l'insécurité routière...

Dans le cadre du Plan Climat de l'agglomération et pour contribuer à un meilleur vivre ensemble sur la commune, la ville de Seyssins désire encourager les enfants et parents à utiliser des modes de déplacements doux

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

Le bus pédestre ou pédibus représente des avantages multiples,

- pour la sécurité des enfants en contribuant à leur éducation routière,
- pour la santé,
- pour mieux connaître les parents de l'école,
- pour gagner du temps en partageant les trajets, pour limiter les voitures et la pollution sur la route de l'école.

La ville pourra avoir un effet levier pour la mise en place de démarche PDES (Plan de Déplacements Etablissement Scolaire) ou simplement d'action en faveur des déplacements doux dans les écoles tel que le bus pédestre. Le PDES débouche généralement sur une ou plusieurs actions (bus pédestres, bus cyclistes, covoiturage...).

Calendrier :

2^{ème} trimestre 2011 : Organisation d'évènements ayant pour but de diffuser l'information (journée pédibus, stand à Seyssins en fête...)

3^{ème} trimestre 2011 : Mise en place du 1^{er} pédibus

Action à court terme

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

Ecoles
Parents d'élèves – Fédérations de parents d'élèves
ADTC (Association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes de la région urbaine grenobloise)
Ville de Seyssins
Ville de Saint Martin d'Uriage

Budget :

1000 Euros pour accompagnement de projet

Orientation(s) concernée(s) :

Agir en faveur de la limitation du changement climatique et des pollutions

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Encourager et favoriser les modes de déplacements doux

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations

Epanouissement des êtres humains et qualité de vie

Dynamiques de développement suivant des modes de développement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :

Nombre de réunions d'information

Indicateurs de résultats :

Nombre de pédibus sur la commune
Nombre d'enfants participants au pédibus

FICHE ACTION n°2 : Compléter le conseil en architecture par un Conseil Energie

Elus référent : Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire et Catherine Brette – Déléguée au développement durable
 Service pilote : Service Urbanisme
 Service Environnement et développement durable

Éléments de contexte :

Pour répondre aux enjeux climatiques la commune a défini des objectifs à atteindre pour 2014 dans le cadre du Plan Climat de l'Agglomération dont la réduction de 21% de la consommation des bâtiments communaux. La réduction des consommations s'élève à 13% entre 2005 et 2009.

La consommation du parc privé est aussi un enjeu important et dépend de l'action individuelle. 84.4% des résidences principales ont été construites entre 1949 et 1999. Les Seyssinois sont en attente d'informations concrètes pour engager des travaux d'isolation et de rénovation de leurs équipements de chauffage.

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

L'objectif est d'apporter des éléments concrets, sensibiliser et répondre aux attentes des Seyssinois sur l'énergie dans leurs logements.

L'Agence Locale de l'énergie offre déjà un service dédié aux habitants sur l'agglomération grenobloise. Il est possible d'obtenir des conseils par téléphone sur l'isolation ; la rénovation performante ; les systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire ; les énergies renouvelables ; les aides financières ; les modes de transport doux ; la consommation responsable...

Le partenariat avec l'ALE sera renforcé pour offrir un conseil en énergie renforcé lorsque cela semble nécessaire pour une meilleure prise en compte de ces éléments dans le bâti.

L'avis de l'architecte Conseil permettra de réorienter si besoin le particulier vers un conseiller en énergie.

Calendrier :

A partir de Janvier 2012

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

Architecte Conseil
 ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat)
 Ville de Seyssins

Budget :

1300 à 1500 Euros /an

Orientation(s) concernée(s) :

Agir en faveur de la limitation du changement climatique et des pollutions

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Poursuivre la maîtrise des consommations sur le bâti existant et dans les nouveaux projets urbains

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations

**Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
 Dynamiques de développement suivant des modes de développement et de consommation responsables**

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :

Nombre de demandes de Conseil en énergie en Mairie par an
 Nombre de projet ayant fait l'objet d'un conseil en énergie

Indicateurs de résultats :

Nombre de projets prenant en compte les recommandations du Conseil en énergie (Commission PC)

FICHE ACTION n°3 : Poursuivre la maîtrise des consommations d'énergie à travers le Plan Climat et informer la population

Elu référent : Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire et Laurent Chapelain – Elu délégué aux travaux
 Service pilote : Service techniques
 Service environnement et développement durable

Éléments de contexte :

Consciente des enjeux climatiques la commune de Seyssins s'est réengagée en octobre 2009 à des objectifs chiffrés en matière de consommation (-21%) et de production d'énergie renouvelable (7%) dans le cadre du Plan Climat de l'agglomération et a engagée des actions pour atteindre ces résultats.

Chaque année, un bilan énergétique est réalisé par l'Agence Locale de l'Energie afin de constater les économies réalisées et engager de nouvelles actions.

La commune désire poursuivre la dynamique engagée et accroître l'information auprès de la population.

Description de l'action (mesures concrètes et résultats attendus) :

Un plan d'action est détaillé annuellement pour atteindre en 2014 les objectifs définis dans le cadre du Plan Climat.

Ces actions concernent la rénovation d'équipements de chauffage, l'isolation des bâtiments, la diminution de l'éclairage public...

La communication autour de ces actions et des résultats qui en découlent sera renforcée. Un article paraîtra dans l'info Seyssins lors de chaque bilan énergétique à l'Automne de chaque année et les documents (bilan énergétique, délibérations...) seront mis à disposition sur le site internet de la ville

Calendrier :

Réalisation du bilan énergétique et communication : annuellement à l'Automne

Acteurs et partenariat(s) :

ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat)

Orientation(s) concernée(s) :

Agir en faveur de la limitation du changement climatique et des pollutions

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Maîtrise de la consommation du patrimoine communal

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations

Epanouissement des êtres humains et qualité de vie

Dynamiques de développement suivant des modes de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :

Nombre d'informations diffusées dans l'année

Evaluation des économies d'énergie et des émissions de CO2 / investissements

Indicateurs de résultats :

Pourcentage d'économie réalisée depuis 2005 dans les bâtiments communaux

FICHE ACTION n°4 : Renforcer la sensibilisation des agents dans le cadre du PDA (Plan de Déplacement Administration)
Action interne Mairie

Elu référent : Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire
 Service pilote : Service Environnement et développement durable
 Services techniques
 Service ressources humaines

Éléments de contexte :

La commune de Seyssins depuis 2009, au titre de son engagement dans le Plan Climat de l'agglomération a mis en place un PDA (Plan de Déplacement Administration). Il constitue un ensemble de mesures qui visent à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en favorisant l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle. Pour exemples, les agents utilisant les transports doux bénéficient d'une aide financière, les cyclistes d'un pack sécurité... Pour les déplacements professionnels, la commune s'est équipée de vélos électriques en réduisant la flotte de véhicules en parallèle. L'ensemble de l'équipe de police est équipée de vélos à assistance électrique.

Pour les déplacements professionnels, la part de l'utilisation des vélos s'accroît, néanmoins seulement une vingtaine d'agents sont signataires de la charte du PDA pour les déplacements domicile/travail.

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

Les objectifs du PDA sont :

- réduire la circulation automobile et les émissions de gaz à effet de serre,
- réduire le coût du transport pour les agents,
- maîtriser et optimiser le budget déplacement de la collectivité,
- contribuer au développement des modes alternatifs et donc des infrastructures connexes, par les actions suivantes : inciter à l'utilisation des transports en commun, favoriser les modes de déplacements doux, faciliter le covoiturage...

Afin d'augmenter la part de signataires et d'utilisateurs de transports doux, la commune renforcera la sensibilisation et l'information dans les services. Des événements festifs seront organisés pour augmenter la participation, des documents d'information et de sensibilisation seront réalisés, un conseil particulier pourra être proposé...

Calendrier :

Action à court terme

Orientation(s) concernée(s) :

Encourager et favoriser les modes de déplacements doux

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Favoriser l'utilisation des modes de transport doux par les agents

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
 Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de développement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
 Nombre de signataires actuels de la charte du Plan de Déplacement Administration

Indicateurs de résultats :
 Nombre de kms parcourus en vélos électriques rapporté au nombre de kms parcourus en voiture
 Nombre de véhicules légers administration

FICHE ACTION n°5 : Limiter les déchets à la source dans les services municipaux

Action interne Mairie

Elu référent : Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire
Service pilote : Service Environnement et développement durable
Services techniques

Éléments de contexte :

Le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs de réduction des déchets, de recyclage et de compostage. Sur l'agglomération grenobloise un total de près de 300kg/hab./an est collecté au porte à porte avec une moyenne de 36.81kg/hab./an de valorisables.

En interne, la commune est elle aussi productrice de nombreux déchets, dont environ 80% de papier. L'installation de la filière bleue spécifique aux papiers et cartons mise en place en partenariat avec la Métro a permis d'optimiser le tri en Mairie. La quantité de papier récoltée estimée est de 2688 kg.

Les autres déchets représentent une quantité de déchets importante, le plastique est très présent dans les poubelles et n'est pas recyclé.

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

La Mairie souhaite aujourd'hui aller plus loin et réduire la production de déchets à la source pour les déchets empruntant une filière de recyclage ou non. Plusieurs actions sont envisagées pour limiter la production de déchets à la source :

- Expliquer l'organisation du tri dans le livret d'accueil pour qu'un nouvel agent puisse adopter le bon comportement au plus vite
- Réduire l'utilisation de papier en optimisant la technique d'archivage et en programmant les imprimantes par défaut en recto/verso
- Mettre en place une alternative aux gobelets jetables à la machine à café...
- Gestion des déchets aux ateliers municipaux (diagnostic et actions d'amélioration)
- Limiter l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique
- Développer l'utilisation de composteurs dans les sites de restauration scolaire
- Limiter l'utilisation de papier lors des Conseils municipaux...

Calendrier :

Action à moyen terme

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

Agents municipaux
Grenoble Alpes Métropole
Daralp (société d'équipement machine à café)
Ville de Seyssins

Orientation(s) concernée(s) :

Améliorer la gestion de l'eau et le tri des déchets en faveur de la préservation des milieux et des ressources

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Interne : Favoriser le tri et le recyclage dans les services

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie

Dynamiques de développement suivant des modes de développement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
Nombre de carafes d'eau disponibles dans les salles de réunions
Budget attribué à l'achat de produits réutilisables pour limiter les déchets
Nombre de composteurs installés dans les écoles

Indicateurs de résultats :
Nombre de ramettes utilisées/agent
Nombre de feuilles distribuées par conseil municipal en moyenne
Nombre de gobelets jetables utilisés par an

FICHE ACTION n°6 : Réalisation d'un bilan annuel de consommation des bâtiments communaux en eau intégré au suivi du Plan Climat
Action interne Mairie

Elu référent : Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire
 Service pilote : Services techniques - Eau
 Service Environnement et développement durable

Eléments de contexte :

La commune de Seyssins bénéficie de ressources importantes en eau issues de captages. Le rendement est satisfaisant sur la commune (81.74% en 2008).

Une étude est en cours pour optimiser le fonctionnement du réseau actuel, améliorer le rendement technique par la recherche de fuites...et le nombre de compteurs est en cours d'augmentation pour affiner les comptages sur les bâtiments et fontaines.

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

Le suivi actuel est aujourd'hui peu détaillé sur l'utilisation interne de l'eau dans les équipements publics. L'ensemble de ces éléments en cours de mise en œuvre (étude, multiplication des compteurs...) permettront d'établir un suivi plus précis et annualisé des consommations.

Ce suivi sera associé au suivi énergétique dans le cadre du Plan Climat.

Ces données seront diffusées à travers l'info Seyssins et le site internet de la commune. Une information complémentaire sera diffusée à l'attention des particuliers.

Calendrier :

Action à court terme

Acteurs et partenariat(s) :

ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat)
 Ville de Seyssins

Orientation(s) concernée(s) :

Améliorer la gestion de l'eau et le tri des déchets en faveur de la préservation des milieux et des ressources

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Interne : Améliorer le suivi des consommations de la Mairie en eau

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
 Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de développement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
 Fréquence du suivi des consommations

Indicateurs de résultats :
 Consommation d'eau par an (en m³)
 Evolution des consommations

FICHE ACTION n°7 : Eco responsabilité des évènements festifs de la commune

Action interne Mairie et externe

Elus référents : Michel Vergnolle – Adjoint aux finances, personnel et location de salles et Anne Marie Mircovich – Adjointe à la culture

Service pilote : Service Techniques - Festivités

Éléments de contexte :

Près d'une trentaine d'expositions, inaugurations et autre moments commémoratifs ou festifs sont organisés par la Mairie pendant l'année. Un moment convivial autour d'un verre y est souvent associé. Ces moments génèrent l'utilisation de vaisselles jetables, des déplacements et l'achat de produits alimentaires.

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

La Mairie désire limiter l'impact environnemental de ces évènements en limitant les déchets, les transports individuels et privilégier l'achat de produits alimentaires responsables lorsqu'elle est le principal organisateur. Pour cela l'utilisation de verres réutilisables et de nappes en tissu sera privilégiée, les transports en commun les plus proches seront communiqués sur les supports de communication, la mairie fera un choix quant à la nature des produits alimentaires pour privilégier au maximum les produits locaux, issus de l'agriculture biologique ou équitables.

La commune désire aussi encourager l'intégration de ses préoccupations par les utilisateurs de salles de réunion et de spectacles, à travers le règlement et la mise à disposition d'informations et outils pratiques (Équipement pour le tri dans les bâtiments, possibilité d'utiliser le pack éco évènement du Conseil général...)

Calendrier :

Test sur quelques manifestations à court terme
Diffusion à moyen terme

Acteurs et partenariat(s) :

UAS
Associations
Utilisateurs de salles communales et organisateurs d'évènements
Ville de Seyssins

Orientation(s) concernée(s) :

Améliorer la gestion de l'eau et le tri des déchets en faveur de la préservation des milieux et des ressources

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Favoriser la réduction des déchets, le tri et le recyclage

Objectif interne : Favoriser le tri et le recyclage dans les services

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de déplacement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
% de bâtiments équipés pour le tri des déchets
% des bâtiments avec information concernant le tri sur place

Indicateurs de résultats :
Nombre de manifestations intégrant des critères d'éco responsabilité
% de produits équitables, bio ou locaux

FICHE ACTION n°8 : Encourager la mixité sociale et la cohabitation intergénérationnelle dans le logement

Elus référent : Jacqueline Chapuis – déléguée aux personnes âgées et gérontologie, hygiène et santé publique et Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire
Service pilote : Centre Communal d'Action Sociale

Éléments de contexte :

La population communale est vieillissante et se compose de nombreuses personnes âgées seules ou en couples dans des logements de taille permettant la « cohabitation ». D'autre part les tailles et équipements de logements nouveaux n'encouragent pas toujours la mixité intergénérationnelle dans les projets urbains.

La commune de Seyssins attentive à favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle dans les projets urbains, souhaite encourager les possibilités intergénérationnelles dans le logement. Depuis janvier 2007 le CCAS de Seyssins est partenaire du Dispositif Intergénérationnel Isérois qui permet de mettre en relation des personnes qui souhaitent cohabiter dans le cadre d'un logement intergénérationnel. Aujourd'hui aucun binôme n'a vu le jour.

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

- Relancer le DIGI (Dispositif Intergénérationnel Isérois) sur la commune permettra de répondre au besoin de logement des jeunes et étudiants, en favorisant le développement de liens entre les générations et en luttant contre l'isolement des personnes âgées.

Le CCAS partenaire du DIGI, renforcera l'information pour susciter l'intérêt de particuliers qui désireraient proposer une chambre pour accueillir un étudiant ou jeune actif. L'information sera diffusée régulièrement dans Info Seyssins, auprès des associations, dans le portage de repas, avec témoignages de binômes existants et de l'association DIGI.

- Tous les projets feront l'objet d'une attention particulière pour favoriser la mixité sociale. Une servitude sociale sera intégrée dans le PLU et la commune sera force de proposition pour l'intégration de critères pour l'adaptabilité des logements et l'accessibilité dans les cahiers des charges pour les opérations publiques

Calendrier :

A court terme
3^{ème} trimestre 2011 : Relance du DIGI

Acteurs et partenariat(s) :

Association DIGI
Bailleurs
Ville de Seyssins

Orientation(s) concernée(s) :

Maintenir et consolider le lien social et l'aide aux publics rencontrant des difficultés

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Multiplier les échanges entre cultures et génération

Soutenir les initiatives permettant l'accès au logement pour tous

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de déplacement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
Nombre de personnes rencontrées
%

Indicateurs de résultats :
Nombre de binômes formés sur la commune
% de logement social
% de logements accessibles et adaptables dans les nouvelles opérations publiques immobilières

FICHE ACTION n°9 : Consolider et provoquer les rencontres intergénérationnelles autour du jardinage

Elus référents : Jacqueline Chapuis — déléguée aux personnes âgées et gérontologie, hygiène et santé publique
Service pilote : Centre Communal d'Action Sociale

Éléments de contexte :

Depuis de nombreuses années, la ville de Seyssins cherche à renforcer et à valoriser toutes les contributions qu'apportent les personnes âgées à la qualité du tissu social. De nombreux projets sont déjà engagés, la semaine bleue, un projet intergénérationnel entre le Belvédère et Loisirs Enfance Jeunesse piloté par la bibliothèque, le développement du logement intergénérationnel dans les nouveaux projets urbains, l'aide aux devoirs...

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

La ville de Seyssins désire poursuivre les actions engagées.

Elle souhaite aussi initier de nouvelles rencontres autour du nouveau site de jardins familiaux à proximité de l'EHPAD.

Les jardins familiaux déplacés à proximité du nouvel EHPAD constitueront un lieu d'échanges. Une parcelle pédagogique à destination des enfants sera l'occasion de développer des projets entre personnes âgées dépendantes et jeunes jardiniers.

- Définir un projet en lien avec les écoles, l'EHPAD et le CCAS
- Assurer l'animation du projet

Calendrier :

Définition du projet à court terme
Mise en œuvre courant 2013

Acteurs et partenariat(s) :

CCAS
EHPAD
Habitants
Ville de Seyssins

Orientation(s) concernée(s) :

Maintenir et consolider le lien social et l'aide aux publics rencontrant des difficultés

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Multiplier les échanges entre cultures et générations

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de développement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
Nombre d'écoles sollicitées
Nombre de volontaires jardiniers impliqués

Indicateurs de résultats :
Nombre de participants de l'EHPAD /an à des projets de jardinage avec les écoles
Nombre d'animations avec les écoles aux jardins

FICHE ACTION n°10 : Parrainage entre habitants pour des rencontres et sorties culturelles

Elus référents : Jacqueline Chapuis – déléguée aux personnes âgées et gérontologie, hygiène et santé publique et Anne Marie Mircovich – adjointe à la culture
Service pilote : Centre Communal d'action sociale

Éléments de contexte :

La ville de Seyssins porte une attention particulière au vieillissement de la population Seyssinoise en termes de services, de mobilité.... Le tissu associatif très dynamique contribue au maintien de la vie sociale des personnes âgées, cependant en vieillissant des faits souvent peu visibles tel que la tendance à l'isolement, le repli sur soi se multiplie. Le CCAS cherche à renforcer et à valoriser toutes les contributions qu'apportent les personnes âgées à la qualité du tissu social, il cherche aussi à accompagner les personnes âgées au quotidien et les aider à préserver une vie sociale pour des personnes peu impliquées dans la vie associative de la commune.

Description de l'action (mesures concrètes et résultats attendus) :

Les événements culturels nombreux à Seyssins peuvent être l'occasion de créer du lien social et d'accompagner les personnes âgées à sortir de chez eux. Sous forme d'un parrainage d'habitants le CCAS se propose d'être un intermédiaire pour la mise en relation.

- Diffuser un appel à candidature dans l'info Seyssins et plus particulièrement auprès des abonnés culturels
- Gestion des inscriptions et mise en relation

Cette action aura pour objectifs

- de donner la possibilité à des personnes d'accéder à des sorties en journée ou en soirée
- de créer de l'échange et rencontres entre habitants

Calendrier :

Structuration et diffusion de l'information dans Info Seyssins, contact direct de personnes âgées par le CCAS et début des parrainages courant 2012

Acteurs et partenariat(s) :

Habitants
CCAS
Ville de Seyssins

Orientation(s) concernée(s) :

Maintenir et consolider le lien social et l'aide aux publics rencontrant des difficultés

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Multiplier les échanges entre cultures et générations

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de développement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
Nombre de parrainages entre habitants

Indicateurs de résultats :
Nombre de sorties effectives et de rencontres grâce aux parrainages

FICHE ACTION n°11 : Plan de lutte contre les discriminations

Action interne Mairie

Elu référent : Michel Vergnolle – Adjoint au personne et Pascale Chaillet – Elue déléguée à la citoyenneté des jeunes et à la parité
Service pilote : Service Ressources Humaines

Éléments de contexte :

Les discriminations sont à l'origine de nombreuses inégalités. Selon la Haute Autorité de Lutte contre les discriminations et pour l'Égalité (HALDE), une discrimination est « un traitement moins favorable subi par une personne par rapport à une autre dans une situation comparable, en raison de critères prohibés par la loi » comme le sexe ou la couleur de peau.

L'Union Européenne, la France, la Région...se sont engagés pour lutter contre les discriminations afin de contribuer aux changements de comportements.

La ville de Seyssins, déjà très active notamment à travers l'organisation tout les ans de la quinzaine contre les discriminations, désire formaliser son engagement interne dans les services de la Mairie.

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

La municipalité établira un plan de lutte contre les discriminations. Il sera élaboré en concertation avec les services municipaux.

Les actions engagées concerneront la sensibilisation des agents, les modalités de recrutements et de traitement...

Dans un premier temps une charte pour l'égalité hommes/femmes sera signée lors de la quinzaine contre les discriminations en Mai 2011.

Calendrier :

Mai 2011 : Elaboration et signature de la charte contre les discriminations de la Mairie de Seyssins

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

Services municipaux

Orientation(s) concernée(s) :

Maintenir et consolider le lien social et l'aide aux publics rencontrant des difficultés

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Lutter contre les discriminations
Développer la prise en compte du handicap dans les services

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de développement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
Nombre d'évènements sur le sujet

Indicateurs de résultats :
% de postes occupés par des personnes handicapées
% de femmes en Cat A ou B

FICHE ACTION n°12 : Augmenter la prise en compte du développement durable dans les marchés publics

Action interne Mairie

Elus référent : Michel Baffert – Maire de Seyssins
Service pilote : Services techniques – Marchés publics

Éléments de contexte :

La commande publique représente environ 10 % du PIB. Elle constitue donc un puissant levier pour favoriser la prise en compte du développement durable par les entreprises. Le code des marchés publics fait directement référence au développement durable (articles 5 du CMP 2006 et 14 du code des marchés publics) et autorise l'intégration de critères environnementaux aux stades clés de la procédure et notamment par l'insertion de spécificités techniques de l'article 6. Depuis 2008, la commune a engagé un travail d'intégration de critères de développement durable (environnementaux et sociaux) dans certains marchés publics notamment d'entretien des espaces verts, les peintures, les fournitures de bureau...La commune désire aller plus loin sur le plan social et environnemental pour favoriser le développement durable à travers les marchés publics.

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

Favoriser le développement durable dans les services en :

- repensant le fonctionnement de l'organisation interne en matière d'approvisionnement
- définissant des spécificités techniques en cohérence avec la prise en compte du développement durable : en favorisant le recours à des structures d'insertion des personnes en difficultés ; en favorisant l'achat de produits éco responsables
- intégrant systématiquement cette problématique lors de la définition des besoins pour tout type d'achat
- assurant une veille technique des évolutions en matière d'offre commerciale
- assurant la formation et l'information des agents

Exemples d'action : Augmenter la part des produits éco responsables notamment lors des achats de produits d'entretien et d'hygiène, de peintures et solvant, favoriser l'équipement en véhicules propres, favoriser les matériaux économiseurs

Calendrier :

A moyen terme

Acteurs et partenariat(s) potentiels:

Les services municipaux

Orientation(s) concernée(s) :

Favoriser l'intégration du développement durable dans le système économique local

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Développer l'intégration du développement durable dans les marchés de la collectivité

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de développement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
Nombre de marchés ayant fait l'objet d'une expertise particulière pour l'intégration de critères environnementaux

Indicateurs de résultats :
Nombre de marchés intégrant des critères développement durable
Nombre de marchés dont le critère développement durable entre en compte dans la notation à hauteur d'au moins 10%

FICHE ACTION n°13 : Encourager la création de PDE – PDIE sur la commune

Elu référent : François Gilabert – Adjoint à l'économie, emploi, insertion professionnelle, EHPAD et Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire

Services pilotes : Service Urbanisme
Service Environnement et développement durable

Éléments de contexte :

Dans l'agglomération grenobloise, les déplacements domicile-travail représentent 35% de l'ensemble des déplacements automobiles ; Très concentrés dans le temps, ils génèrent de nombreux embouteillages. 50% des salariés travaillent en dehors de leur commune de résidence (distance moyenne de 15km)

Depuis 2004, en application du Plan de déplacements urbains (PDU), un partenariat s'est établi entre la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, le Conseil général de l'Isère, le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC), la Semitag et La Métro. L'objectif de ce partenariat est de sensibiliser et accompagner les entreprises dans la mise en place de leur Plan de Déplacements Entreprise (PDE), dans le cadre du programme PDE Pro®.

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

L'objectif visé est la mise en place de PDE dans une entreprise de la commune par an ou d'un PDIE.

Le PDIE est un mini plan de déplacements urbains à l'échelle de plusieurs établissements.

Le PDE est un ensemble de mesures destiné à promouvoir une gestion durable des déplacements : domicile travail, trajets professionnels et même transport des marchandises.

Cette démarche est bénéfique pour la collectivité, mais aussi l'entreprise et les salariés. La commune désire avoir un rôle relais, de mobilisation pour encourager les entreprises de son territoire à s'engager dans une telle démarche en partenariat avec un acteur déjà engagé dans la démarche d'accompagnement des entreprises.

Calendrier :

1^{er} trimestre 2012 : séance d'information à l'attention des entreprises

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

CCI de Grenoble,
Métro,
Conseil général de l'Isère,
SMTC,
Semitag
Entrepreneurs
Ville de Seyssins

Orientation(s) concernée(s) :

Agir en faveur de la limitation du changement climatique et des pollutions
Favoriser l'intégration du développement durable dans le système économique local

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Encourager et favoriser les modes de déplacements doux
Accompagner l'intégration par les acteurs économiques des pratiques de développement durable

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie

Dynamiques de développement suivant des modes de déplacement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
Nombre d'entreprises représentées aux séances d'information

Indicateurs de résultats :
Nombre de PDE mis en place
Nombre de PDIE mis en place

FICHE ACTION n°14 : Intégrer les produits issus de l'agriculture biologique et/ou locale dans la restauration du multi accueil

Action interne Mairie

Elu référent : Elisabeth Rousselot Pailley – Adjointe aux affaires sociales et familiales
Service pilote : Centre Communal d'Action Sociale

Éléments de contexte :

Les repas à base de produits locaux et biologiques en collectivité est un moyen efficace de développer les filières biologiques et paysannes et permet de concilier variété, qualité, traçabilité et sûreté alimentaire à un coût acceptable. Le Grenelle de l'Environnement a fixé comme objectif d'atteindre progressivement 20% de produits biologiques en 2012 dans les commandes de la restauration collective publique

La cuisine du multi accueil est réalisée en régie pour une cinquantaine d'enfants en moyenne par jour, avec des produits de préférence de saison.

Description de l'action (mesures concrètes et résultats attendus) :

Pour améliorer la qualité gustative et alimentaire des produits et participer au soutien de l'agriculture locale, biologique et de saison, l'intégration de produits bio et/ou locaux sera recherchée.

L'objectif est l'intégration d'un produit issu de l'agriculture biologique régulièrement dans les repas (céréales, fruits, légumes, produits laitiers ou viandes) en fonction des disponibilités d'approvisionnement.

L'information sera renforcée auprès des parents

Calendrier :

3^{ème} trimestre 2011 : Etude de la faisabilité du projet et définition des produits

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

Agents de restauration du multi-accueil
Manger Bio Isère

Orientation(s) concernée(s) :

Agir en faveur de la limitation du changement climatique et des pollutions

Favoriser l'intégration du développement durable dans le système économique local

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Favoriser l'intégration de produits issus de l'agriculture biologique et locale dans la restauration collective

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de développement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
Part du budget restauration réservé à l'achat de produits issu de l'agriculture biologique/locale

Indicateurs de résultats :
% de produits locaux et/ou bio dans les repas
Coût du repas/enfant
Evaluation de la satisfaction des enfants

FICHE ACTION n°15 : Intégrer des produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration scolaire
Action interne Mairie

Elu référent : Délia Moroté – adjointe à l'éducation et Catherine Brette – Elue déléguée au développement durable
 Service pilote : Service Education, Jeunesse et Sports

Éléments de contexte :

A Seyssins, environ 60% des enfants des écoles mangent dans les restaurants scolaires. La restauration scolaire est confiée à un prestataire et réalisée en liaison froide. Aujourd'hui le marché de restauration scolaire permet à la commune de commander un repas bio par mois.

Le Grenelle de l'Environnement a fixé comme objectif d'atteindre progressivement 20% de produits biologiques en 2012 dans les commandes de la restauration collective publique. Afin de favoriser l'installation d'agriculteurs bio sur le territoire, garant de l'environnement, en cohérence avec le Programme National Nutrition Santé (P.N.N.S) et le Grenelle de l'Environnement, la ville de Seyssins désire s'inscrire dans cette démarche d'intégration de produits locaux et issus de l'agriculture biologique.

Description de l'action (mesures concrètes et résultats attendus) :

La commune de Seyssins désire s'inscrire dans une démarche progressive d'intégration de produits locaux et bio : régulière de proximité, de saison (pour les fruits et légumes), adaptée à la disponibilité.

Les objectifs recherchés sont l'intégration au minimum de deux composantes bio par repas en plus du pain d'ici 2014.

La ville de Seyssins portera une attention particulière sur la sensibilisation et l'implication de toutes les personnes concernées dans cette démarche (enfants, parents, animateurs de la restauration scolaire, professeurs...)

Calendrier :

A court terme : Intégration du pain bio

A moyen terme : Intégration de deux composantes bio dans les repas

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

Manger Bio Isère

SHCB (Prestataire actuel)

Collège (dans le cadre d'un projet de mise en commun de moyens)

Orientation(s) concernée(s) :

Agir en faveur de la limitation du changement climatique et des pollutions

Favoriser l'intégration du développement durable dans le système économique local

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Favoriser l'intégration de produits issus de l'agriculture biologique et locale dans la restauration collective

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
 Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de développement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
 Part du budget restauration réservé à l'achat de produits issu de l'agriculture biologique/locale

Indicateurs de résultats :
 % de produits locaux et/ou bio dans les repas
 Nombre d'enfants à la cantine

FICHE ACTION n°16 : Préserver les habitats et renforcer les corridors écologiques par des aménagements ciblés

Elu référent : Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire
 Services pilotes : Service techniques
 Service Environnement et développement durable

Éléments de contexte :

Les espaces naturels représentent une superficie importante de la commune soit 530ha ou 63% du territoire. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, et du SCOT définissant la trame verte et bleue à l'échelle de l'agglomération, il s'agit de limiter les obstacles, les impacts de l'urbanisation croissante et favoriser le maintien de ces continuités biologiques et la richesse des milieux. Les ruisseaux et espaces verts constituent des continuités importantes pour les déplacements de la Faune. Des préconisations ont été faites par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) dans le cadre d'une étude sur les déplacements de la faune et sur le maintien des continuités écologiques sur la commune.

Une étude paysagère en cours viendra compléter ces éléments à l'Automne 2011.

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

Plusieurs actions sont envisageables afin de favoriser les habitats et renforcer les corridors :

- Le refuge LPO est un espace d'accueil pour la biodiversité de proximité et permet de reconstituer des continuités écologiques. Il permet de valoriser les espaces urbains, péri urbains et le patrimoine local, de sensibiliser et éduquer les concitoyens à la biodiversité. Plusieurs sites sur la commune peuvent faire l'objet de l'installation de refuges (Pré Nouvel, la Frange verte à proximité des jardins familiaux, le Parc François Mitterrand...)
- Passage de petite Faune (Voie 21, D106d)
- Passerelle à écureuil (D106)
- Renforcement du lien entre la Frange verte et le Parc François Mitterrand en supprimant les obstacles aux déplacements de la Faune
- Renaturation des ruisseaux, constituant des corridors écologiques

Calendrier :

Aménagements à programmer en fonction des projets d'urbanisme

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

LPO (Ligue de Protection des Oiseaux Isère)
 Associations environnementales
 Ecoles

Budget :

Pour suivi LPO et installation de refuges : Programme sur 3 ou 5 ans.
 Suivi annuel : environ 3000 Euros/an

Orientation(s) concernée(s) :

Entretenir les espaces naturels et urbains, comme source de biodiversité de qualité de vie et de lien social

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Limiter les obstacles au développement de la biodiversité
 Amplifier les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
 Dynamiques de développement suivant des modes de déplacement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
 Nombre d'aménagements prévus par an

Indicateurs de résultats :
 Nombre de projets réalisés
 Indicateurs de suivi de la biodiversité ? (A définir avec suivi LPO)

FICHE ACTION n°17 : Diagnostiquer et valoriser les potentialités foncières pour l'agriculture sur la commune

Elu référent : Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire
 Services pilotes : Service Urbanisme
 Service Environnement et développement durable

Éléments de contexte :

La surface agricole utile (SAU) représente 6% de la surface communale (soit 48ha) dans la partie moyenne de la commune entre 350m et 700m d'altitude. Les exploitations agricoles sont fragiles du fait de la pente, et du contexte économique plus large. Elles sont cependant très importantes pour le maintien de la diversité biologique, la préservation des corridors écologiques et représentent des espaces économiques pour des exploitations de commune voisines principalement. (Pâtures, céréales)

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

Il semble donc important d'une part de maintenir l'agriculture en place sur la commune et d'empêcher l'enfrichement de parcelles à l'abandon. La commune par une politique d'urbanisme volontariste pourra renforcer la présence d'espaces agricoles sur son territoire et si possible valoriser des potentialités foncières existantes.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'agglomération grenobloise pour 2010-2030 a pour objectif de renforcer l'attractivité des espaces naturels et agricoles afin de créer des conditions favorables au développement du territoire. Le PLU (Plan Local de l'Urbanisme) de la commune sera révisé en adéquation avec les orientations du SCOT pour favoriser le maintien, le développement et la réappropriation de terrains agricoles sur la commune.

Calendrier :

A court terme : Diagnostic des potentialités foncières

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

Chambre d'agriculture
 ADAYG (Association pour le développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois)
 PNR Vercors
 Ville de Seyssins

Orientation(s) concernée(s) :

Entretien des espaces naturels et urbains, comme source de biodiversité de qualité de vie et de lien social

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Limiter les obstacles au développement de la biodiversité
 Amplifier les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
 Dynamiques de développement suivant des modes de déplacement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
 Surface comportant un potentiel valorisable

Indicateurs de résultats :

SAU (Surface Agricole Utile)
 Nombre d'agriculteurs exerçant sur la commune

FICHE ACTION n°18 : Valoriser les parcs publics comme lieu de rencontres

Elus référents : Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire ; Laurent Chapelain – Délégué aux travaux et Sylvain Cialdella – Délégué à la vie des quartiers
Service pilote : Service techniques

Éléments de contexte :

Le Parc François Mitterrand a proximité de l'Hôtel de ville, d'écoles, d'espaces de loisirs et de commerce est un espace naturel remarquable de par son emplacement et sa beauté. Il est mis en valeur ponctuellement par des rencontres autour de lectures, de contes, spectacles ou jeux rallye avec les enfants organisés par la bibliothèque. Il est aussi agrémenté de quelques bancs et jeux d'enfants mais peu nombreux pour créer un réel lieu de rencontres et de détente.

D'autres parcs vont voir le jour dans le cadre de nouveaux projets urbains : Pré Nouvel et Cœur de Plaine.

Description de l'action (mesures concrètes et résultats attendus) :

En concertation avec les instances participatives de la commune, des habitants de proximité et utilisateurs une réflexion sera engagée sur la fonction et le caractère accueillant des Parcs. Des aménagements pour renforcer les Parcs en tant que lieu de rencontre pourront être proposés.

Calendrier :

A court terme pour le Parc François Mitterrand
En fonction de l'avancée des projets urbains pour Pré Nouvel et Cœur de Plaine

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

Instances participatives : comité d'habitants, conseil des sages, conseil municipal des jeunes...
Usagers
Habitants de proximité

Orientation(s) concernée(s) :

Entretien des espaces naturels et urbains, comme source de biodiversité de qualité de vie et de lien social

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Aménager les espaces verts comme lieux de loisirs et de rencontres entre générations

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de déplacement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
Nombre d'aménagements favorisant les rencontres

Indicateur de résultats :
Évaluation de la satisfaction des utilisateurs

FICHE ACTION n°19 : Renforcer les échanges entre le Parc Naturel du Vercors et la commune

Elu référent : Catherine Brette – Déléguée au développement durable et à l'Agenda 21
Service pilote : Service Environnement et développement durable

Éléments de contexte :

La commune de Seyssins fait partie du secteur géographique du piémont Nord du Parc est classée partiellement dans le territoire du Parc du Vercors depuis 2008. Plusieurs projets menés par le Parc ont associés la commune de Seyssins : le travail sur la GTV (Grande Traversée du Vercors) – voie du Tram et l'articulation entre le réseau des sentiers de l'agglomération (SYPAVAG) et le réseau du Parc.

Description de l'action (mesures concrètes et résultats attendus) :

La commune désire valoriser son intégration dans le Parc du Vercors en renforçant l'information et les partenariats avec le Parc.

- Articles sur le Parc dans l'Info Seyssins
- Organisation d'une soirée de présentation du Parc en direction des habitants
- Mise en relation des écoles et du CPIE du Vercors
- Echanges avec la Bibliothèque (fonds d'ouvrages, rencontres sur thématiques...)
- Mini relais info parc en Mairie, à la Bibliothèque
- Propositions de sorties, conférences

Calendrier :

A moyen terme

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

Parc Naturel du Vercors
CPIE
Bibliothèque
Ecoles
Associations

Orientation(s) concernée(s) :

Entretien des espaces naturels et urbains, comme source de biodiversité de qualité de vie et de lien social

Favoriser l'information, la sensibilisation et la participation de tous au développement durable

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Amplifier les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous

Accroître les thèmes et les moyens d'information et de communication

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie

Dynamiques de développement suivant des modes de déplacement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
Budget consacré à l'achat d'ouvrages

Indicateurs de résultats :
Nombre de participants aux sorties, animations
Nombre d'ouvrages empruntés

FICHE ACTION n°20 : Entretien écologique des espaces verts de la commune et diffusion des pratiques

Elu référent : Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire
 Service pilote : Service Espaces verts
 Service Environnement et développement durable

Éléments de contexte :

Le service espaces verts de la mairie a engagé une démarche innovante « d'éco jardinage » avec objectif « zéro phyto » afin de favoriser la biodiversité de chaque espace naturel. Cet engagement lui a valu l'attribution de la 2^{ème} fleur en 2009. La lutte intégrée, le désherbage mécanique et thermique, l'utilisation d'engrais naturels et d'amendements organiques, le paillage pour prévenir les herbes indésirables et limiter l'évaporation à la surface du sol...sont autant de techniques mise en œuvre pour atteindre l'objectif « zéro phyto ». De plus le fauchage raisonné et les mélanges de fleurs favorisent la diversité animale et végétale.

Depuis 2010 la totalité des espaces verts communaux sont entretenus sans produits phytosanitaires.

Néanmoins les espaces communaux représentent qu'une partie du territoire jardiné, les jardins privés de particuliers ou copropriétés sont souvent le lieu d'utilisation intensive de produits nocifs pour l'environnement.

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

Pour les années à venir, la commune désire poursuivre la démarche engagée sans utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces verts communaux avec l'obtention du label « stade bio ».

Un second objectif est de diffuser les bonnes pratiques, par des actions de sensibilisation vers les particuliers dont les jardins de maisons individuelles et de copropriétés.

La Mairie a établi une charte en concertation avec les jardiniers Seyssinois lors du déplacement des jardins familiaux en Mars 2011 afin de les encourager à ne plus utiliser de produits phytosanitaires.



Des ateliers pourront être organisés et des articles paraîtront dans l'info Seyssins en début de saison de jardinage pour expliquer les dangers des produits phytosanitaires et les techniques alternatives.

Les particuliers ou copropriétés seront sensibilisés et pourront signer une charte pour marquer leurs engagement pour l'environnement

Orientation(s) concernée(s) :

Entretien des espaces naturels et urbains, comme source de biodiversité de qualité de vie et de lien social

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Limiter les obstacles au développement de la biodiversité
 Amplifier les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
 Dynamiques de développement suivant des modes de déplacement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
 Nombre d'actions de sensibilisation

Indicateurs de résultats :
 Nombre de signataires de la charte pour l'environnement



Calendrier :

A moyen terme

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

Seyssins jardins
Copropriétés
Seyssinois

FICHE ACTION n°21 : Multiplier l'information liée à l'Agenda 21 aux travers des médias municipaux

Elus référent : Fabrice Hugelé – Adjoint au Maire
Service pilote : Service général - Communication

Éléments de contexte :

Les Seyssinois connaissent et entendent parler du développement durable au quotidien. Cependant les éléments concrets et en relation avec le contexte local manquent souvent pour rendre possible le changement de comportement et l'implication au quotidien.

La ville à travers l'info Seyssins propose déjà de temps en temps des articles ou dossiers thématiques environnementales. Néanmoins, les habitants sont en demande d'informations plus nombreuses avec retours d'expériences et éléments concrets.

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

La ville de Seyssins désire apporter une information environnementale plus structurée et pratique aux Seyssinois. Le service environnement en partenariat avec le service communication s'attacheront à renforcer l'information par :

- La multiplication d'articles
- Le développement de la rubrique au sein du site internet alimentée régulièrement et la mise en ligne de liens vers des sites partenaires et informations ciblées
- L'édition de plaquettes sur des sujets particuliers

La ville communiquera par exemple sur les engagements et suivi du plan Climat de la commune, diffuser des informations pratiques sur les techniques de réduction de consommations en énergie, en eau, les modalités de tri ou bien les déplacements ou pollutions...

Cette rubrique permettra de mobiliser la population sur des appels à projets citoyens existants (ex : familles à énergie positive) et relier l'information de la communauté d'agglomération sur l'environnement

Calendrier :

A court terme

Acteurs et partenariat(s) :

Ensemble de partenaires dans le domaine de l'environnement (FRAPNA, LPO, Métro, ALEC...)

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :

Fréquence de l'information dans l'info Seyssins
Nombre de plaquettes diffusées dans l'année

Indicateur de résultats :

Evaluation de la satisfaction des Seyssinois par une enquête sur le terrain

Orientation(s) concernée(s) :

Favoriser l'information, la sensibilisation et la participation de tous au développement durable
Agir en faveur de la limitation du changement climatique et des pollutions

Améliorer la gestion de l'eau et le tri des déchets en faveur de la préservation des milieux et des ressources

Encourager la gestion durable et la qualité de tous les espaces verts et naturels de la commune

Permettre une meilleure connaissance et gestion des risques

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

- Poursuivre la sensibilisation
- Accroître les thèmes et moyens d'information et de communication
- Soutenir les projets citoyens
- Amplifier les actions de sensibilisations et d'éducation à l'environnement pour tous
- Favoriser la réduction des déchets, le tri et le recyclage
- Améliorer la connaissance des consommations en eaux
- Encourager et favoriser les modes de déplacements doux

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations

Epanouissement des êtres humains et qualité de vie

Dynamiques de développement suivant des modes de développement et de consommations responsables

FICHE ACTION n°22 : Maintien du maillage en commerces de proximité

Elu référent : François Gilibert – Adjoint à l'économie, l'emploi l'insertion professionnelle et l'EHPAD
Service pilote : Service Urbanisme

Éléments de contexte :

Depuis de nombreuses années, la commune cherche à préserver les commerces de proximité et à renforcer leur présence sur chaque pôle commercial. La commune est un des principaux bailleurs des commerces du territoire. Une attention est apportée aux aménagements des espaces publics pour renforcer la centralité des pôles commerciaux, et la commune soutient l'animation des commerces (ex : action « mon commerçant, mon environnement »).

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

La commune souhaite poursuivre son action en renforçant le maillage du territoire en commerce de proximité et la complémentarité entre commerces. Les projets urbains tels que Pré Nouvel et Cœur de Plaine contribueront à conforter les pôles commerciaux existants.

Projet Pré Nouvel



JP PRANLAS-DESCOURS, architecte/ C. MOSBACH, paysagiste

La ville pourra protéger les locaux commerciaux par l'intégration de vocation commerciale des locaux dans le PLU.

A travers l'info Seyssins les habitants seront informés de l'évolution des commerces dans leur quartier et les commerçants désirant s'installer sur la commune seront accompagnés dans leur projet par la Ville.

Calendrier :

A moyen terme

Acteurs et partenariat(s) potentiels :

Commerçants
CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie)

Orientation(s) concernée(s) :

Renforcer le lien entre les services à la population, activités économiques et les besoins des Seyssinois

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Préserver le maillage de services de proximité garants de la qualité de vie des habitants
Encourager la dynamique économique et l'emploi local

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de déplacement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :

Indicateurs de résultats :
Nombre de commerces alimentaires
Nombres de commerces (autres)

FICHE ACTION n°23 : Structuration de l'offre de soins et services à la personne autour du pôle gérontologique

Elu référent : François Gilabert – Adjoint à l'économie, l'emploi, l'insertion professionnelle et l'EHPAD et Jacqueline Chapuis – Elue déléguée aux personnes âgées et gérontologie
Service pilote : Centre Communal d'Action Sociale

Éléments de contexte :

Face au vieillissement de la population et au déséquilibre croissant entre demande et offre de soins, la pression sur l'agglomération grenobloise est croissante en matière d'offre de soins.

Le schéma gérontologique de l'agglomération 2006-2010 a mis en évidence un déficit important de places sur le territoire de l'agglomération avec une augmentation de la part des personnes atteintes de dépendance physique et psychique.

Consciente de cette problématique et touchée particulièrement par le phénomène de vieillissement de sa population, la commune a accueilli un projet d'EHPAD (Etablissement Hospitaliers pour Personnes Agées Dépendantes).

Description de l'action (mesures concrètes et résultats attendus) :

Autour de l'EHPAD, la commune désire développer un pôle gérontologique et structurer l'offre de soins de la commune.

L'objectif est de développer une offre de soins généraliste développée autour du pôle gérontologique regroupant des professionnels médicaux et paramédicaux, et autres services (service d'aide ménagères, auxiliaires de vie...). D'autres projets seront développés autour de ce pôle comme la lecture d'ouvrages par la bibliothèque auprès des personnes âgées et les rencontres intergénérationnelles autour du jardinage (cf fiche Action n°10)

Un projet d'équipement complémentaire verra le jour prochainement (projet Clinique Bel Air) avec la création d'une trentaine de lits psycho gériatrique.

Calendrier :

Finalisation du projet d'Ehpad : A court terme

Accompagnement du projet et intégration de la Clinique Bel Air dans le pôle gérontologique : A moyen terme

Orientation(s) concernée(s) :

Renforcer le lien entre services à la population, activités économiques et les besoins des Seyssinois

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Préserver et développer le maillage des services de proximité garants de la qualité de vie des habitants

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations

Epanouissement des êtres humains et qualité de vie

Dynamiques de développement suivant des modes de déplacement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :

Fréquence des réunions du pôle gérontologique

Indicateurs de résultats :

Nombre de professionnels de santé sur le territoire

Evaluation du niveau de l'offre pour le maintien à domicile

FICHE ACTION n°24 : Diffusion d'informations sur les risques en lien avec le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Elu référent : Martine Brouzet – Adjointe à la sécurité des équipements, prévention des risques majeurs
Service pilote : Service Environnement et développement durable

Éléments de contexte :

La commune de Seyssins est exposée à des risques naturels et technologiques.

Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en cours de mise en œuvre. Il implique le recensement des risques sur la commune et des moyens disponibles, organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques, organisations d'exercice...

Description de l'action (résultats attendus et mesures concrètes) :

La mauvaise connaissance d'un risque potentiel peut retarder la réactivité face à ce risque. L'objectif est donc de renforcer l'information en direction de tout les Seyssinois sur les risques potentiellement présents.

L'information sera renforcée à travers l'info Seyssins et une rubrique permanente sur le site Internet de la Ville. Pourra être présenté une cartographie du risque, comment agir lors de la survenue du risque et selon sa nature, les différentes alertes...

Calendrier :

A moyen terme

Orientation(s) concernée(s) :

Permettre une meilleure connaissance et gestion des risques

Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s) :

Développer l'information et la communication sur les risques présents et perçus

Finalités du DD concernée(s) :

Lutte contre le changement climatique
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
Dynamiques de développement suivant des modes de déplacement et de consommation responsables

Mesurer l'efficacité :

Indicateur de réalisation :
Nombre d'information

Indicateurs de résultats :
Nombre de consultation de la page internet